

Montréal, ville sanctuaire ?

Michel Lambert

Number 790, May–June 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/85476ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lambert, M. (2017). Montréal, ville sanctuaire ? *Relations*, (790), 6–7.

MONTRÉAL, VILLE SANCTUAIRE?

L'encadrement du travail des policiers est crucial pour que le statut de ville sanctuaire de Montréal soit plus que symbolique.

Michel Lambert

L'auteur est directeur général d'Alternatives

Par un vote unanime le 20 février dernier, le conseil municipal de Montréal a octroyé à la Ville le statut de «ville sanctuaire», ou «ville refuge» selon l'expression consacrée. Comme on le sait, cette notion a été remise à l'avant-plan par les menaces du nouveau président américain Donald Trump, qui a annoncé coup sur coup la possible extradition de plus de trois millions de personnes, puis le refus de permettre l'entrée aux États-Unis aux ressortissants de sept pays principalement musulmans.

Au sein d'une ville se donnant ce rôle, les immigrants et les réfugiés qui ne sont pas en règle et se trouvent encore dans l'attente d'un statut sont protégés. Ils disposent ainsi du droit d'accéder aux services municipaux sans crainte d'être dénoncés ou déportés. C'est ce qui a été adopté dans 37 villes américaines depuis le début de l'année, dont New York, Chicago, Los Angeles et Boston, ainsi que dans quatre villes canadiennes, soit Vancouver, Toronto, Hamilton et London.

À Montréal, le débat sur cette question, lancé notamment par une lettre ouverte de l'organisme de solidarité Alternatives dans le quotidien *Le Devoir* (2 février 2017), s'est rapidement imposé et la pression publique a été telle que le maire Denis Coderre n'a pu se contenter de se montrer sympathique à l'idée. La Ville de Montréal a ainsi adopté une déclaration et s'est dite ouverte à offrir des services à toutes et à tous; elle s'est même permis de sommer Ottawa et Québec d'en faire davantage pour les réfugiés, notamment pour accélérer les procédures et leur assurer des services de santé, d'éducation

et de logement. Mais Montréal est-elle devenue pour autant une authentique ville sanctuaire?

Pour que cela soit le cas, elle doit, clairement et nommément, ordonner aux services policiers municipaux de ne pas harceler les sans-papiers et, surtout, de ne pas les dénoncer aux services frontaliers ou d'immigration en cas d'arrestation. C'est ce qu'on appelle la politique du «*don't ask, don't tell*» («ne demandez pas, n'en parlez pas»). Or, dans le cas de Montréal, c'est précisément là que le bât blesse. La déclaration adoptée par les élus mandate la Commission de la sécurité publique, de concert avec le Service de police de la Ville de Montréal, d'étudier les modalités d'une politique assurant l'accès aux services sans risque de dénonciation ou de déportation, mais sans préciser les délais. Tant que cette politique n'encadrera pas le travail des policiers, le

statut de ville sanctuaire de Montréal restera plutôt symbolique. C'est une déclaration d'intention certes louable, mais qui ne permet pas d'affirmer véritablement que les sans-papiers sont aussi... sans peur. Ce premier pas doit donc être suivi par d'autres, plus substantiels, si on veut atteindre l'objectif de protéger les sans-papiers.

Premièrement, il faut profiter de l'ouverture créée par cette déclaration pour sensibiliser davantage la population aux problèmes vécus par les personnes sans statut, notamment leur vulnérabilité actuelle dans un contexte où une montée de la peur face à l'étranger est manifeste, à Montréal comme ailleurs, et nous impose d'en faire davantage pour favoriser un meilleur vivre-ensemble.

Deuxièmement, une pression soutenue doit être exercée sur l'administration municipale pour que ledit rapport de la



Une femme portant le masque blanc pour dénoncer l'invisibilité dans laquelle vivent les femmes sans statut. Photo: Ion Etxebarria

Commission de la sécurité publique soit soumis le plus rapidement possible au Conseil municipal et qu'une réelle politique de « *don't ask, don't tell* » soit ainsi officiellement adoptée à Montréal, comme c'est le cas à Toronto. Tant et aussi longtemps que ce ne sera pas le cas, le statut de ville sanctuaire de Montréal restera incomplet.

Troisièmement, nous devons soutenir les sans-papiers, qui souffrent présentement des trop longs délais bureaucratiques et dont les enfants n'ont pas accès aux soins de santé ou à l'éducation, ou encore risquent la déportation. Nous devons dénoncer ces situations en rappelant à la Ville de Montréal ses propres engagements et en exigeant d'elle qu'elle maintienne la pression pour que les autres paliers de gouvernement respectent aussi les leurs.

Le mouvement des villes sanctuaires est l'un des remparts les plus importants contre la montée de l'intolérance et du racisme. Aux États-Unis, les villes rebelles ralentissent ou sabotent carrément les décrets anti-immigration promulgués par l'administration Trump. À nous de faire en sorte que Montréal assume le rôle qui doit être le sien dans cette lutte continentale. 🌐

RADIO CENTRE-VILLE DÉNATURÉE

Des membres de la station luttent pour sauver sa mission communautaire de la privatisation.

Nathalie de Han

L'auteure, membre en règle de Radio Centre-Ville depuis 2002, est l'ex-animatrice et réalisatrice de l'émission *Relâche*

En 40 ans d'existence et de programmation éclectique, Radio Centre-Ville, l'unique station de radio communautaire francophone et multilingue de Montréal, a souvent fait figure de microcosme et de laboratoire de la société québécoise. Mais depuis quelques

La victoire du fier monde

La mobilisation citoyenne aura porté fruit : la circonscription de Sainte-Marie–Saint-Jacques a finalement été sauvée de la réforme de la carte électorale, qui prévoyait la fusionner au comté voisin de Westmount–Saint-Louis pour créer la circonscription de Ville-Marie.

Malgré le délai de moins de 20 jours pour contester la décision de la Commission de la représentation électorale, une pétition de plus de 10 000 signatures lui a été remise par la députée Manon Massé et diverses actions politiques et citoyennes ont eu lieu. Lors d'une manifestation, le 12 février dernier, Dominique Engel a lu un poème dont voici un court extrait, vibrant hommage au quartier Centre-Sud et à ses habitants.



Ne touchez pas à mon quartier

[...]

Faut pas toucher
À mon chez-moi
C'est l'monde entier,
Dans mon quartier...

Y'a pas d'gratte-ciels
pour bouffer l'ciel.
Faut pas toucher à mon quartier
où flotte toujours
comme une odeur
... de vérité.

Parc Lafontaine,
où y'a plus d'feuilles,
j'ai rencontré des écureuils
qui font la chaîne
Z'ont des pancartes,
des calicots et des bannières.
Je les ai vus hier,
écrire en gros:
NON À UNE AUTRE CARTE !

Photo : Dominique Engel lisant son poème le 12 février dernier. © CDC Centre-Sud

mois, c'est un vrai combat pour la démocratie communautaire qui s'y déroule.

Tout d'abord, un peu d'histoire. Fruit du désir d'intégration à leur société d'accueil de quelques nouveaux arrivants issus des dictatures d'Amérique du Sud, de Grèce et du Portugal, Radio Centre-Ville voit le jour en 1972 dans le quartier Saint-Louis. Dès 1976, la jeune station, que des bénévoles gèrent démocratiquement, diffuse en cinq langues : le français, l'anglais, le grec, le portugais et l'espagnol – d'où son autre nom, CINQ FM. La même année, elle obtient la fréquence qui est encore la sienne, le 102,3 FM, puis achète les locaux qu'elle occupe toujours aujourd'hui, sur le boulevard Saint-Laurent, au coin de la rue Fairmount. Le mandarin, le cantonais et le créole s'ajoutent à la programmation en 1983. Dès ses débuts, le mandat de la nouvelle station est de produire des émissions de qualité qui offrent la parole à ceux et celles qui

n'ont pas de tribune au sein des médias traditionnels. Ainsi, Radio Centre-Ville remporte-t-elle à deux reprises (1995 et 2004) le Prix de la citoyenneté pour son travail d'intégration des communautés culturelles, pendant que de nombreux artistes accordent leurs premières entrevues et se font connaître sur ses ondes. La station devient le chef de file du milieu du jazz de Montréal; elle diffuse la première émission féministe anglophone (*Matrix*), des émissions réalisées par les détenus de la prison de Bordeaux (*Souverains anonymes*), de mémorables ateliers radiophoniques réalisés par des enfants (*Radio-Enfant*) et, bien sûr, des émissions de niche sur le cinéma (*Derrière l'image*), sur le théâtre (*Relâche*) ou sur la bande dessinée (*Au pays des bulles*), pour ne citer que celles-là.

Malgré des crises (bris d'antenne et autres impondérables), le nombre d'auditeurs et la participation des bénévoles

ESPOIR